

## **Motion construction du 10ème collège d'Argenteuil**

Fin 2017, les personnels des collèges d'Argenteuil manifestaient nombreux devant la sous-préfecture pour dénoncer les sureffectifs de leur collège respectif. Devant l'ampleur de la mobilisation, la particularité d'une commune qui compte de nombreux établissements en Éducation prioritaire, l'augmentation rapide de la population (construction d'un programme de 700 logements à la Porte Saint-Germain prévue pour 2025), la commune et le Conseil départemental promettaient la construction d'un dixième collège afin de limiter les effectifs des autres à une hauteur acceptable.

Ainsi, la construction du 10ème collège avait été promise pour la rentrée 2021 !

Or, face à l'incapacité de trouver un terrain, la DSDEN et la municipalité n'ont rien trouvé de mieux que de remplir les collèges déjà existants de nombreux élèves supplémentaires

La moyenne du nombre d'élèves par collège est actuellement largement supérieure à 500 puisqu'elle se situe à 577 élèves. Soit 77 élèves de trop par collège et, sur les collèges existants: 666 élèves de plus (soit plus d'un collège supplémentaire nécessaire).

Ainsi, en deux ans, le collège Paul Vaillant-Couturier a accueilli une centaine d'élèves supplémentaires. A la rentrée 2023, c'est le collège Jean-Jacques Rousseau qui accueillera 800 élèves dans de nouveaux bâtiments situés autour de leur cour. Cette cour de 245 m<sup>2</sup> accueillera donc 3 élèves par m<sup>2</sup>.

Faut-il rappeler à la DSDEN que ces « solutions » contribuent à détériorer les conditions de travail et d'étude des personnels et des collégiens ?

Faut-il rappeler que la sécurité des élèves ne sera plus garantie, d'autant que les personnels de vie scolaire sont trop peu nombreux et que les moyens de surveillance stagnent malgré l'augmentation des effectifs ?

Faut-il rappeler, enfin, que les actes de violence, incivilités de toute sorte éclatent plus facilement dans les établissements surchargés, donc bruyants car mal adaptés (taille des couloirs, escaliers, des salles de classes...).

Il fut un temps où la DSDEN en accord avec le Conseil départemental du Val d'Oise considérait que limiter les effectifs des collèges à 500 était un bon moyen pour lutter contre l'explosion des incivilités voire de la violence.

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration du collège Paul Vaillant-Couturier demande à la Commune, en accord avec la DSDEN d'entreprendre rapidement la construction promise du 10ème collège d'Argenteuil. Il en va de la qualité du service public d'Éducation offert sur cette ville.